

LE BTS OPTIQUE : PAR DES OPTICIENS POUR LES OPTICIENS



**BTS  
OPTIQUE**

**Amiens**



[www.centrepedagogique.fr](http://www.centrepedagogique.fr)  
[contact@centrepedagogique.fr](mailto:contact@centrepedagogique.fr)

Cette formation se déroule à :  
1 Boulevard Baraban 80000 Amiens

**03.22.22.05.66**



# Le BTS Optique en alternance en Picardie.



Grâce aux différents statuts d'accueil que nous proposons, vous êtes assuré de trouver un professionnel pour vous accueillir.

Notre école satisfait aux exigences de l'Education Nationale et vous garantit :

- Que le référentiel du BTS Opticien-Lunetier est respecté.
- Que les professeurs sont tous diplômés.
- Que tous les cours sont assurés.

Par ailleurs :

- Les élèves bénéficient d'un contrôle continu et d'un encadrement permanent par une équipe pédagogique et administrative présente tous les jours de la semaine.

Qualiopi  
processus certifié

afnor  
CERTIFICATION

Si le **CENTRE PEDAGOGIQUE** répond aisément à toutes ces exigences, c'est parce qu'il a fait le choix d'un enseignement de qualité.



# 2 ans d'études pour obtenir le BTS Opticien-Lunetier et le titre d'Opticien-ne



**Les 2 années de BTS Opticien Lunetier en alternance au Centre Pédagogique conduisent les futurs titulaires du diplôme au métier d'Opticien-lunetier régi par l'article de loi L4362-1.**

Pour réussir le BTS Optique et obtenir le titre d'Opticien Lunetier :

- 26 mois de formation théorique et pratique, conforme au référentiel de l'Education Nationale :
- 1ère année : 17 semaines de cours et jusqu'à 35 semaines en entreprise
- 2ème année : alternance de 2 à 3 jours de cours et 2 à 3 jours en entreprise par semaine sur 27 semaines et jusqu'à 25 semaines en temps plein en entreprise.
- Validation : diplôme d'Etat BTS Optique-lunetier

« La profession est soumise à un cadre légal avec l'obligation d'un diplôme déclaré auprès de l'agence régionale de santé (ARS). Elle s'exerce dans un local commercial contrôlé. En conformité avec la convention signée avec la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), chaque magasin d'optique doit disposer du matériel d'atelier nécessaire à la réalisation des lunettes, et d'un matériel permettant le contrôle des corrections nécessaires, l'espace réservé aux examens visuels doit être isolé visuellement et phoniquement du reste de l'établissement.

L'opticien-lunetier doit pouvoir être identifié par le port d'un badge signalant son titre professionnel<sup>1</sup>. Le client sait ainsi qu'il a affaire à un diplômé d'un BTS (donc bac + 2) d'optique et pas simplement à un vendeur. La présence d'un opticien diplômé pendant la totalité des heures d'ouverture des magasins est obligatoire. »



# Un programme de cours qui répond aux exigences de la profession



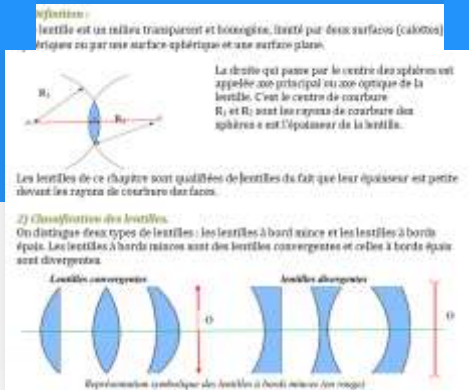
En France, la profession est régie par le Code de la santé publique (articles L.4362-1 et suivants). L'opticien-lunetier est détenteur d'un diplôme d'État (Brevet de technicien supérieur - Opticien-lunetier), il cumule des compétences scientifiques, techniques et commerciales.



L'opticien-lunetier est un auxiliaire de santé. Sa mission consiste à améliorer, maintenir, restaurer, et protéger la vision de l'amétrope notamment à travers la fourniture d'un équipement optique, il assure à ce titre un rôle commercial dans la fourniture et l'entretien de cet équipement optique.

Il procède à la réalisation des montages en optique, il taille et adapte les verres compensateurs dans les montures de lunettes. Il conseille ses clients et vend des équipements permettant la compensation des défauts visuels : lunettes de vue, lentilles de contact, loupes, lunettes de soleil, systèmes d'aide à la vision des malvoyants ou de basse-vision. Il gère son magasin en chef d'entreprise. Le métier d'opticien est un métier polyvalent porté par l'innovation technologique, les tendances de la mode, le vieillissement démographique, et l'évolution des cadres réglementaires, favorisant l'examen de vue (par exemple dans les écoles, au permis de conduire, etc.).





## PROGRAMME DU BTS OPTIQUE LUNETIER

### ■ Enseignement général en cours magistral

Mathématiques appliquées

Culture générale

Economie et gestion d'entreprise

Législation

Anglais

### ■ Enseignement optique en cours magistral

Analyse de la vision

Etude technique des systèmes optiques

Optique géométrique et physique : étude des lois de l'optique géométrique et physique appliquées aux instruments optiques

### ■ Enseignement pratiques par un opticien

Contrôle d'équipement : contrôler la puissance et le centrage de verres, déterminer les traitements d'un verre, contrôler la conformité d'un produit, vérifier un montage

Travaux pratiques d'atelier : exécution d'ordonnances, tous montages de lentilles minérales ou organiques dans les montures de métal et plastiques, façonnage, montage, ajustage, fabrication, transformation et réparations diverses, technologie en lunetterie.

Correction optique : correction subjective de la vue, prises de mesures et adaptation de montures de lunettes et de lentilles de contact

Communication et activités en milieu professionnel

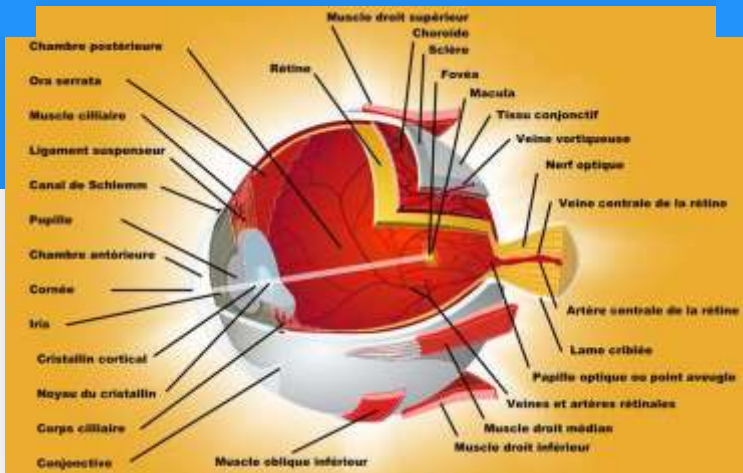
### ■ Rythme du stage en entreprise

• 1ère année : 17 semaines de cours et jusqu'à 35 semaines en entreprise

• 2ème année : alternance de 2 à 3 jours de cours et 2 à 3 jours en entreprise par semaine sur 27 semaines et jusqu'à 25 semaines en temps plein en entreprise



# Notre méthode : une formation exigeante et de haut niveau



Des professionnels pour enseigner tout le programme du référentiel et des épreuves du BTS Opticien Lunetier.

Tous les travaux pratiques d'atelier et de correction optique sont dispensés par des opticiens.

L'équipe de formateurs du Centre Pédagogique est composée de professionnels expérimentés, pédagogues, disponibles et spécialisés dans leurs matières :

- 3 opticiens diplômés en fonction
- 1 professeur de Mathématiques
- 2 professeurs de Physique et d'Optique
- 1 professeur d'Anatomie Physiologie
- 1 professeure de Français
- 1 professeure d'Economie - Gestion - Mercatique



[www.centrepedagogique.fr](http://www.centrepedagogique.fr)  
[contact@centrepedagogique.fr](mailto:contact@centrepedagogique.fr)

Cette formation se déroule à :  
1 Boulevard Baraban 80000 Amiens

03.22.22.05.66



# Une année de remise à niveau qui prépare au titre de Technicien en montage et vente d'optique-lunetterie.

**L'année Préparatoire de Remise à Niveau vous offre la possibilité de consolider vos compétences afin d'intégrer le BTS Optique dans les meilleures conditions et de préparer le titre de Technicien en montage et vente d'optique-lunetterie.**

L'année de remise à niveau scientifique est indispensable pour ceux qui veulent intégrer le cycle du BTS Optique dans les meilleures conditions :

- dont le baccalauréat scientifique est ancien,
- qui viennent de classes terminales auxquelles manquent les spécialités scientifiques,
- dont les résultats scolaires sont fragiles

Pour intégrer le BTS Optique avec les pré requis nécessaires, il est important de démontrer que :

- vous avez un très bon niveau de connaissances dans les matières scientifiques
- vous avez une bonne organisation de travail.
- vous avez une maturité et une capacité de recherche personnelle

Les objectifs de l'année de remise à niveau :

- Reprendre le programme des matières scientifiques du baccalauréat général :  
Mathématiques générales et appliquées - Physique générale, optique et géométrie -  
Anatomie et physiologie de la vision - Français - Anglais.

L'intérêt est d'acquérir un bon niveau de fin terminale avec les spécialités scientifiques

- Consolider les acquis dans les matières périphériques fortes : la maîtrise écrite et orale du français et un niveau d'anglais compatible avec les exigences de la nouvelle certification exigée pour tous les BTS.
- Acquérir un esprit de compétition : La nécessité d'un travail personnel quotidien sera la même qu'en classe de Terminale.

Référentiel disponible à :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/22279/>

Financement possible :

Au titre du stage rémunéré soit plus de 1000 heures de stage rémunérées à 3,90 € pour une année scolaire de septembre à fin juin soit environ 3900 €.



# Les financements possibles du BTS Optique



## 1. LE FINANCEMENT A TITRE INDIVIDUEL

Par mensualisation sur 10 mois de septembre à juin. L'intégralité des chèques représentant l'année de scolarité doit être remise lors de l'inscription. Les dates d'encaissements différés sont au choix de l'émetteur. Les règlements par virements ou prélèvements sont possibles et limités à 4 mensualités de septembre à décembre. Pour vous aider à financer les frais de formation, vous pouvez essayer de chercher un stage dans une structure qui accepterait de vous accueillir avec le **statut de stagiaire rémunéré**. Tous opticiens peuvent être intéressés par votre candidature. La rémunération du stagiaire est exonérée de charges sociales si elle est inférieure ou égale au plafond fixé par l'Etat pour un temps plein (606 € en 2021). Sauf dispositions contraires à venir, la structure d'accueil demeure libre de fixer la rémunération horaire du stagiaire qui ne peut être inférieure à 3,90 € dès lors que le stage dépasse l'équivalent de 8 semaines en temps plein.

Vous pouvez également faire appel à un prêt garanti par l'Etat. Conditions à : <https://www.bpifrance.fr/catalogue-offres/generaliste/garantie-des-prets-etudiants>

## 2. LE CPF DE TRANSITION

Il remplace l'ancien CIF et concerne donc les salariés en poste dans le privé, avec accord de leur employeur. Ce projet doit être entrepris au minimum 6 mois avant la rentrée et faire l'objet d'une demande de financement auprès de Transition Pro. Un dispositif équivalent existe également pour les salariés du secteur de la santé (public et privé), la demande de financement relevant selon les cas de Transition Pro ou de l'ANFH.

## 3. LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

Pour les personnes ayant exercé une activité salariée depuis 2015, leur crédit de CPF peut être utilisé pour payer tout ou partie des frais de formation. Les demandeurs d'emploi dont le crédit serait insuffisant peuvent également solliciter un complément auprès de Pôle Emploi appelé « abondement ». La demande doit être faite par l'intermédiaire de la plateforme du CPF, en concertation avec le conseiller Pôle Emploi et au minimum 5 semaines avant la date de la rentrée.

## 4. LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Les candidats âgés de 16 à 25 ans révolus, ou de plus de 26 ans inscrits au Pôle Emploi, peuvent chercher un employeur qui accepterait de les embaucher sous contrat d'apprentissage. Ils seront ainsi rémunérés pendant la durée de leur formation en pourcentage du Smic selon leur âge et leur niveau initial de formation et les frais de formation seront pris en charge par l'organisme financeur dont dépend l'employeur. Voir :

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-en-alternance-10751/apprentissage/contrat-apprentissage>





# Votre formation se déroulera dans l'un des plus beaux bâtiments privés d'enseignement d'Amiens



## Le Centre Pédagogique accueille ses étudiants dans des conditions privilégiées.

Nous accueillons nos 220 étudiants dans un bâtiment de 850 m<sup>2</sup> disposant de 10 salles de classes, d'un laboratoire et d'une cuisine pédagogiques, d'espaces de vie et de détente, d'une salle informatique et documentaire, d'une cour extérieure fermée dans un cadre verdoyant à 10 mn à pied de la gare d'Amiens.

Ce bâtiment remarquable a été inauguré le 12 septembre 1992 en présence notamment de M. Gilles de Robien, ancien député - maire d'Amiens et Ministre de l'Éducation Nationale.



## Les étudiants du Centre Pédagogique ont accès au CROUS en 5 mn à pied.

Nos étudiants en classe de BTS et de Préparation aux concours bénéficient de la carte du CROUS et peuvent manger aux restaurants universitaires dans les mêmes conditions que les étudiants universitaires.



Un espace de restauration



Une infirmerie



Une salle d'orientation



[www.centrepedagogique.fr](http://www.centrepedagogique.fr)  
[contact@centrepedagogique.fr](mailto:contact@centrepedagogique.fr)

Cette formation se déroule à :  
1 Boulevard Baraban 80000 Amiens

**03.22.22.05.66**



# Les débouchés et la poursuite des études

## ■ Poursuite des études après un BTS OPTIQUE-LUNETIER

Après un BTS Optique, il est possible de poursuivre des études supérieures comme par exemple :

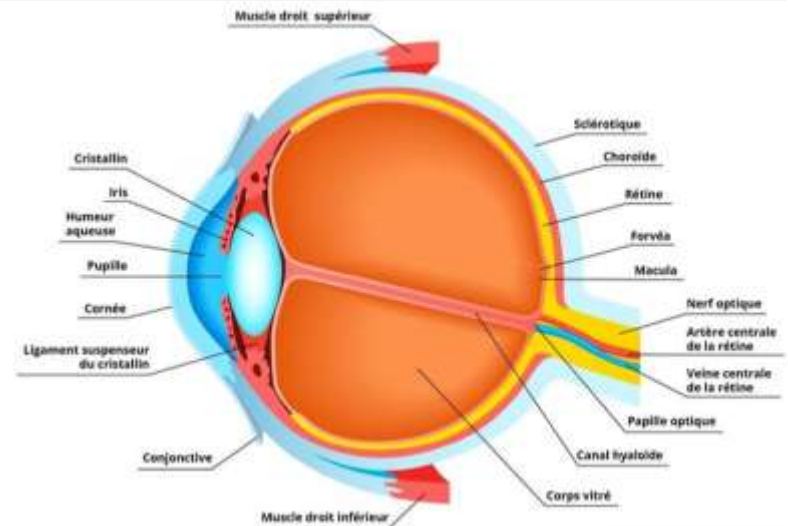
- La Licence Management Magasin ou la Licence Pro Commerce et Distribution qui ont pour objectif de former des professionnels aptes à prendre de futures responsabilités techniques, commerciales et managériales. Elles permettent d'acquérir des connaissances fondamentales en droit, gestion et organisation des entreprises.

- La Licence d'Optique qui permet d'acquérir les compétences professionnelles en optométrie et contactologie.

- Le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP d'Opticien Spécialisé) qui est une formation axée sur la pratique, qui a pour objectifs d'apprendre à effectuer un examen optométrique complet, de savoir proposer et réaliser un équipement visuel en lentilles de contact et en assurer le suivi, et d'apprendre à accueillir, conseiller et équiper une personne malvoyante.



*Jeton de la corporation française des miroitiers et opticiens 1773, refraappe datée du XIX<sup>e</sup> siècle.  
Description du revers : Un ange debout à droite avec un miroir dont les rayons allument un bûcher placé sur un autel. Devant lui, un enfant assis tenant un télescope et regardant dans une lorgnette.*



# Avec nous, vous allez donner le meilleur de vous-même pour réussir votre BTS Opticien-Lunetier.



- Vous allez bénéficier :
  - de locaux adaptés : un espace de 850 m<sup>2</sup> - plus de 200 étudiants chaque année
  - des conseillers pédagogiques accessibles et disponibles toute l'année et tous les jours
  - d'une salle de repos avec possibilité de manger chaud sur place

- d'un réseau de partenaires qui vous permettra de trouver des stages facilement
- d'un suivi personnalisé en stage
- d'une relation de qualité professionnelle.

■ Des résultats souvent supérieurs à 90% de réussite pour l'ensemble de nos formations.

■ Des centaines d'étudiants suivis chaque année.

■ L'accueil des personnes en situation de handicap est rendu possible dans toutes les formations dispensées au Centre Pédagogique après un entretien d'évaluation du projet professionnel. Les aménagements s'avérant nécessaires dans le parcours d'études et lors des examens seront proposés et mis en place.

■ Le Centre Pédagogique est déclaré auprès du rectorat de l'Académie d'Amiens pour les formations diplômantes qu'il dispense (CAP, BTS) sous le n° RNE 0802106E.

■ Certification Qualiopi délivrée par AFNOR Certification :



[www.centrepedagogique.fr](http://www.centrepedagogique.fr)  
[contact@centrepedagogique.fr](mailto:contact@centrepedagogique.fr)

Cette formation se déroule à :  
1 Boulevard Baraban 80000 Amiens

**03.22.22.05.66**





# Qui sommes – nous ?

Le Centre Pédagogique® d'Amiens est un établissement d'enseignement qui accueille chaque année environ 200 étudiants dans des locaux superbes.

## BTS Diététique

- ↳ Formation diplômante en 2 ans
- ↳ Vous obtenez le titre de Diététicien(ne)

## BTS Notariat

- ↳ Formation diplômante en 2 ans
- ↳ Vous devenez collaborateur(trice) de Notaire

## BTS Opticien Lunetier

- ↳ Formation diplômante en 2 ans
- ↳ Vous devenez Opticien Lunetier

## CAP Petite Enfance

- ↳ Formation diplômante
- ↳ Avec ou sans dispense d'épreuves
- ↳ en 1 an

## Classes préparatoires à l'entrée dans les Écoles Paramédicales, Sociales et Scientifiques

- ↳ Remise à niveau scientifique
- ↳ Audioprothésiste
- ↳ Ergothérapeute
- ↳ Manipulateur d'électroradiologie
- ↳ Pédicure podologue
- ↳ Psychomotricien
- ↳ Orthoptiste
- ↳ Technicien de Laboratoire

- ↳ Infirmier
- ↳ Auxiliaire de Puériculture
- ↳ Aide Soignant

- ↳ Assistant de Service Social
- ↳ Educateur de Jeunes Enfants
- ↳ Educateur Spécialisé
- ↳ Educateur Technique Spécialisé
- ↳ Moniteur Educateur
- ↳ Accompagnant Éducatif et Social
- ↳ TISF

